Le journal de

STEENWERCK

210 ANS !

Les médaillés de l'année

Bulletin municipal d'information · N° 254 · 2022

L'EDITORIAL DE
JOEL DEVOS

Nous retiendrons surtout de cette année 2022 :

L'invasion de l'Ukraine par la Russie de Vladimir Poutine avec son cortège de dévastations et le spectre terrifiant de l'arme nucléaire,
Les graves pénuries de matières premières,
La flambée des prix et le retour de l'inflation,
La crise mondiale de l'énergie et les fortes augmentations du gaz, du pétrole et de l'électricité,
La réouverture de la centrale à charbon très polluante de Saint Avold,
L'aggravation du régime de terreur anti-femmes des Talibans en Afghanistan,
Un été de tous les records de chaleur, de sécheresse et de feux de forêts,
Les excès de la mondialisation et la pénurie de puces électroniques qui handicape des pans entiers de l'économie,
Etc, etc……

Mais 2022 c'est aussi

La maîtrise de la pandémie de COVID,
La révolte anti-voile des courageuses femmes Iraniennes contre le pouvoir des Mollahs,
La fin du régime dévastateur d'extrême droite de Jair Bolsonaro au Brésil,
La réélection d'Emmanuel Macron à la Présidence de la République Française,
Le bicentenaire de la naissance de Louis Pasteur, pionnier de la recherche scientifique et médicale,
La célébration du 400ème anniversaire de la naissance de Molière,
La Coupe du monde de football au Qatar dont on ne connaît pas encore le vainqueur à ce jour…mais tout espoir est permis…
Etc, etc……

Chacun retiendra ce qui lui semble important de cette année particulièrement troublée aussi, essayons de repartir du bon pied afin que 2023 apporte à l'humanité et à notre planète un peu de répit, plus de solidarité et un peu plus de bonheur !

Bonne année et bonne santé à chacune et à chacun de vous !

Bien Cordialement
Joël Devos

INFORMATIONS MUNICIPALES

- Comptes-rendus du conseil municipal
- Etat-civil
- Evolution des tarifs de la cantine
- André Verstavel, doyen de Steenwerck
- Le billet du CCAS
- Infos de la C.C.F.I
- Calendrier 2023 du ramassage des ordures ménagères
- La page culture
- Les pépites des archives

SCOLAIRE / JEUNESSE

- Jean Monnet
- Ecole du Tilleul
- Quoi de neuf à l'école Saint Joseph ?
- Infos des ALSH
- Tarifs périscolaires 2023

INFOS DES ASSOS

- AFM Téléthon
- Contes à tous vents
- Musée de la vie rurale
- Médiathèque du Bourg
- Médiathèque de la Croix du Bac
- Bal Folk APE
- 100 km à pied de Steenwerck
- Terr'Happy

Calendrier des fêtes 2023

Téléphone : 03.28.49.94.78

Site internet : steenwerck.fr

Infos : contact@steenwerck.fr

: Ville de Steenwerck

Directeur de la publication : Joël Devos
Directeur de la rédaction : Joël Devos
Rédaction : Mairie & Associations
Crédits photos : Mairie & Associations
Secrétariat & Impression : Michel Forceville
Tirage : 1 800 exemplaires
Dépôt légal : Juin 2008
Journal gratuit

Publication disponible en lecture et téléchargement sur steenwerck.fr

Ces pages ne présentent qu'une synthèse des décisions prises en Conseil municipal. L'intégralité des délibérations et votes de tous les conseils municipaux depuis 2014 est disponible sur le site municipal steenwerck.fr, rubrique *Séances du Conseil*.

Compte-rendu du Conseil municipal du 08 décembre 2022

1 - Admission en non valeurs et créances à effacer

Des titres de recettes sont émis à l'encontre d'usagers pour des sommes dues sur le budget de la commune. Certains titres restent impayés malgré les diverses relances du Trésor Public.
Le comptable public sollicite la mise en non-valeur des créances irrécouvrables et la mise en non-valeur des créances à éteindre.
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide que le montant des créances irrécouvrables s'établit à 1 531,04 €, qui seront inscrits en dépenses au budget de l'exercice 2022 - Chapitre 65 - compte 6541 et décide que le montant des créances éteintes s'établit à 1 393,72 €, qui seront inscrits en dépenses au budget de l'exercice 2022 - Chapitre 65 - compte 6542.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

2 - Correction sur exercices antérieurs - rattrapage d'amortissement

Le Code Général des Collectivités Territoriales dispose que pour les communes dont la population est égale ou supérieure à 3 500 habitants, les dotations aux amortissements des immobilisations constituent une dépense obligatoire.
Dans le cadre de l'ajustement entre l'actif du comptable et l'inventaire de l'ordonnateur, il a été constaté une absence d'amortissement sur le compte 21571 qu'il convient de corriger. Cette correction est sans impact sur les résultats de la section de fonctionnement et d'investissement, car elle relève d'une opération d'ordre non budgétaire.
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le comptable public à procéder à la régularisation des amortissements par opération d'ordre non budgétaire comme proposé.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

3 - Autorisation donnée au Maire pour engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2023

Dans l'attente du vote du budget, la commune peut, par délibération du Conseil Municipal, décider d'engager, de liquider et surtout de mandater des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % des investissements inscrits au budget l'année précédente.
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2022 et repris dans le tableau présenté et d'inscrire les crédits correspondants au budget 2023 lors de son adoption.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

4 – Fixation des tarifs communaux pour l'année 2023

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal la délibération n°072-2021 du 8 décembre 2021 fixant les tarifs municipaux pour l'année 2022 et propose de délibérer sur les tarifs à appliquer à compter du 1er janvier 2023 comme proposé.
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer les tarifs des dépenses, recettes, locations des salles communales, droits de stationnement, tels que présentés, à compter du 1er janvier 2023.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

5 - SIECF - Cotisations communales au titre de l'année 2023

Monsieur le Maire rappelle que Steenwerck est membre du SIECF – Territoire d'Energie Flandre.
Par délibération en date du 28 novembre 2022, le Comité syndical du SIECF a décidé à l'unanimité, les cotisations 2023 comme présenté.
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de fiscaliser les cotisations communales dues au SIECF, au titre de l'année 2023.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

6 - Signature d'une convention avec la Société protectrice des animaux de la vallée de la Lys de MERVILLE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal la délibération n°055-2017 du 13 décembre 2017 autorisant le Maire à signer une convention avec la Société protectrice des animaux de la vallée de la Lys pour la capture et la prise en charge des animaux errants ou dangereux sur le territoire de la commune de STEENWERCK pour une période de 5 ans à compter du 1er janvier 2018 au tarif de 0,70 € par habitant.
Il informe l'Assemblée que la nouvelle convention proposée par la Société protectrice des animaux de la vallée de la Lys de MERVILLE est établie pour une période d'un an, reconductible 2 fois par tacite reconduction, à compter du 1er janvier 2023 et que la redevance annuelle est fixée à 0,80 € HT par habitant pour l'année 2023.
Après avoir pris connaissance des modalités et des conditions financières reprises dans la convention, il est proposé au Conseil municipal d'accepter la convention proposée par la Société protectrice des animaux de la vallée de la Lys de MERVILLE pour la capture des animaux errants ou dangereux sur le territoire de la commune de STEENWERCK.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

7 - Approbation du Règlement Budgétaire et Financier

La Commune de Steenwerck s'est engagée à adopter le référentiel budgétaire et comptable M57 à compter du 1er janvier 2023. Cette démarche nécessite de modifier la conduite et la documentation de certaines procédures internes.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte le Règlement Budgétaire et Financier de la Commune de Steenwerck annexé à la présente délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

8 - Convention de transfert des équipements de l'opération d'aménagement Moulin Gouwy

L'intégration des espaces communs d'une opération d'aménagement dans le domaine public communal peut résulter de différentes procédures.

Le code de l'urbanisme impose que le sort des espaces communs soit géré dès le dépôt de la demande de permis d'aménager (PA) en vertu des articles R 442-7 et 8 du Code de l'urbanisme.

Dans le cadre de l'opération d'aménagement du Moulin Gouwy, il est proposé que le lotisseur, à savoir la société CREDIT MUTUEL Aménagement Foncier puisse conclure avec la commune une convention prévoyant le transfert dans le domaine public communal des espaces communs du Lotissement une fois les travaux achevés, conformément au projet de convention annexé.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer la convention relative à la rétrocession et au classement dans le Domaine Public Communal des Espaces Communs du Lotissement avec le lotisseur dans le cadre du projet d'aménagement du « Moulin Gouwy », conformément au document annexé.

Délibération adoptée par le Conseil municipal par 23 voix pour et une abstention

9 - Convention entre la Communauté de Communes de Flandre Intérieure (CCFI) et la commune pour le reversement de la Taxe d'Aménagement sur les projets communautaires

La taxe d'aménagement concerne les opérations de construction, reconstruction et agrandissement d'un bâtiment, les installations ou aménagements de toute nature, nécessitant l'obtention d'une autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable …).

Jusqu'alors facultatif, le partage de la taxe d'aménagement au sein du bloc communal devient obligatoire tel que prévu à l'article 109 de la loi de finances pour 2022.

Les communes membres ayant institué un taux de taxe d'aménagement et la Communauté de Communes de Flandre Intérieure doivent donc délibérer pour définir les reversements de taxe d'aménagement communale à l'intercommunalité.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte le principe de reversement de 100 % de la part communale de taxe d'aménagement à la CCFI perçue pour les autorisations d'urbanisme soumises à cette taxe et générées par les projets communautaires menés au regard des compétences de la CCFI,

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

10 - Communication du rapport annuel 2021 du SIDEN-SIAN

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de distribution d'eau potable et d'assainissement et demande à l'Assemblée de prendre acte de la communication de de ce document établi par le SIDEN-SIAN.

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance des documents présentés prend acte de la communication du rapport annuel 2021 du SIDEN-SIAN sur le prix et la qualité des services publics de distribution d'eau potable et d'assainissement.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance du Conseil municipal à 21 heures.

Etat-civil

Naissances

MOREL Adèle née à Lille le 14 septembre
BOUILLET Mia née à Armentières le 17 septembre
LOPEZ DECORTE Soann à Armentières le 26 septembre
BILLIET Ernest à Lille le 14 octobre
JOYE Emy à Armentières le 24 octobre
COUPIN Aaron à Armentières le 26 octobre
ROMMELAERE Auguste à Armentières le 3 novembre
GOUTAUDIER Augustin à Armentières le 8 novembre
LERAT Elise à Hazebrouck le 12 novembre

Mariages

THIMOTHÉ Louis et **CARON** Emilie

Décès

CENSE Bernadette à Laventie (84 ans)
LORIDAN Gemma à Steenwerck (84 ans)
FERTEIN Maurice à Armentières (89 ans)
WATTEZ Thérèse à Steenwerck (82 ans)
PETITPRETZ Andréa à Steenwerck (93 ans)
DELESTREZ Jean à Steenwerck (95 ans)
LEBLANC Jacques à Armentières (60 ans)

Nouvelle activité à Steenwerck

LE SAVIEZ VOUS ?

A Steenwerck depuis 2016, cricroqlivres est bouquiniste spécialisée jeunesse !

Une sélection variée de livres de seconde main et de qualité vous sont proposé en excellent état sur le site vitrine www.cricroqlivres.fr. et sur des salons du livre.

Un petit pas pour notre planète !

Dates des prochains journaux de Steenwerck

N°	Date limite d'envoi des articles
255	Samedi 10 mars 2023
256	Samedi 13 mai 2023
257	Samedi 12 aout 2023
258	Samedi 10 novembre 2023

Pour nous transmettre vos articles et photos, merci d'utiliser exclusivement l'adresse suivante : markmazieres@steenwerck.fr. Si vous êtes peu familier avec l'usage de l'outil informatique, envoyez vos documents sous format Word, nous nous chargerons de la mise en page.

Evolution des tarifs de la cantine de Steenwerck

Nous l'attendions, elle est arrivée… Il s'agit de l'augmentation du prix des repas de la cantine : **plus 14 centimes d'euro** par repas depuis le 1er septembre 2022.

Alors, faut-il répercuter tout ou partie de cette hausse sur le montant à la charge des familles ?

Au préalable, il convient de rappeler que le prix de revient total d'un repas s'élève à **7,26 €.** Ce dernier comprend le montant des denrées payées au fournisseur, auquel s'ajoutent le coût de l'énergie (gaz, électricité), l'eau, le personnel de service et d'encadrement, l'amortissement du bâtiment et du matériel.

Compte tenu de la participation des familles d'un montant de **3,80 €, la part supportée par la Commune s'élève à 3.46 € par repas**, ce qui représente sur une année scolaire (2021/2022) un montant de **109 065 €.**

Je précise en outre que nous avons mis en place, avec le concours de l'Etat, des repas à 1€ et à 0,90 € pour les revenus les plus modestes. **32 %** des familles bénéficient de ces tarifs préférentiels !

Enfin, nous avons entrepris à la cantine du bourg, avec le concours des enfants, une politique de réduction des déchets afin d'éviter que **25 Kg** ne se retrouvent chaque jour à la poubelle …

À cet égard, la cantine de La Croix du Bac, qui accueille il est vrai, beaucoup moins d'enfants, ne rejette que **500 g à 1 kg** par jour, ce qui est néanmoins remarquable !

Pour **l'année 2023,** la participation des familles est fixée à **3,90€ par repas** pour tenir compte d'une partie de l'augmentation des denrées d'une part et de celle des consommables d'autre part. Le solde, soit **environ 10 centimes,** est supporté par le budget communal et vient ainsi s'ajouter aux **3,46 €** cités plus haut.

Des travaux d'isolation phonique du réfectoire seront réalisés au cours de ces vacances de Noël ce qui devrait permettre aux enfants de déjeuner dans de bien meilleures conditions et faciliter le service de leurs encadrants.

Le doyen de Steenwerck, André Verstavel a 105 ans

C'est en ce 09 novembre 2022 que nous fêtons les 105 ans de Monsieur André Verstavel accompagné de sa famille.

Mr le Maire de Steenwerck nous a honoré de sa présence et a remis la médaille de bronze a l'effigie de la ville de Steenwerck.

Il a félicité Mr Verstavel pour sa longévité exceptionnelle et a confirmé qu'il est le Doyen de la commune.

André est né le 09 novembre 1917 à Steenwerck, au Mortier, il ne la jamais quitté, il y vit toujours avec sa fille dévouée.

Il est Ancien combattant et porte-drapeau pendant de nombreuses années.

Une fierté qu'a son âge il soit parmi nous e bonne santé, il nous apporte beaucoup de joie et il est a tout jamais un exemple dans notre vie.

Le billet de Décembre du CCAS de Steenwerck

Un grand merci à tou(te)s pour vos dons !
Premières denrées pour l'action "Calendrier de l'Avent Inversé", jouets pour l'association "Un jouet pour un sourire".
Merci à tous les élèves (et à leurs parents) pour les dépôts dans les écoles, aux clients du Proxi et à toute l'équipe municipale.

Vous pouvez continuer à faire des dons jusqu'au Samedi 17 Décembre, encore plusieurs jours de collecte !

Le CCAS vous souhaite à tou(te)s un Joyeux Noël !
Que cette fin d'année soit synonyme de douceur et de partage.
Prenez soin de vous et des vôtres.

ccfi
Communauté de communes
de Flandre intérieure

ARRIVÉE DE LA REDEVANCE INCITATIVE
COMMENT MODIFIER MON PRÉLÈVEMENT D'IMPÔT FONCIER ?

Je suis concerné si :
> Je suis **propriétaire d'un logement**
> Je suis **mensualisé** pour le paiement de mon impôt foncier

2022

Paiement de la **TEOM***

**Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères*

2023

Suppression de la **TEOM**
Sera remplacée par une facturation à part sous le système de REOMI*

**Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative*

MA FEUILLE D'IMPOSITION EN 2022

Taxes foncières 2022	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2021	39,29 %	2,15 %	4,00 %	0,262 %	20,24 %	0,695 %	
Taux 2022	44,29 %	3,13 %	7,00 %	0,163 %	20,07 %	0,731 %	
Adresse							
Base	1454	1454	1454	1454	1454	1454	
Cotisation	644	46	102	2	292	11	1097
Cotisation lissée							

Montant de votre impôt	**1147**

COMMENT MODIFIER MA MENSUALITÉ ?

Pour rappel, votre échéancier de paiement est étalé sur 10 mois. Il ne sera pas mis à jour automatiquement avec la facturation de la redevance incitative (*facturation qui sera désormais à part de votre impôt foncier*).
Vous pouvez dès à présent changer le montant de votre mensualité dans votre espace personnel sur le site www.impots.gouv.fr

QUEL MONTANT COMMUNIQUER AUX SERVICES DES IMPÔTS POUR CE CHANGEMENT ?

Calcul à effectuer :
montant total taxe foncière 2022 - TEOM 2022 divisé par 10 = nouveau montant du prélèvement

Si nous reprenons l'exemple de la feuille d'imposition ci-dessus :

1147 - 292 / 10 = 86 euros de mensualités à déclarer

LA FACTURATION DE LA REDEVANCE INCITATIVE

Dès le 1er janvier 2023, le système de facturation pour la collecte des déchets va changer. **Ce montant ne sera plus sur votre impôt foncier.**
Vous recevrez deux facturations pour l'année 2023 :
- la première durant les mois de juillet / août 2023
- la deuxième durant les mois de janvier / février 2024

Tous concernés par la réduction des déchets !

Pourquoi il est urgent d'agir ?

737 kg

déchets
par habitant
et par an

C'est :

154 kg de plus
que la moyenne française

217 kg de plus
que nos voisins de Flandre-Lys en redevance incitative

Et 737 kg x 104 198 habitants (chiffre INSEE 2019), c'est environ **76 794 tonnes** de déchets qu'il faut ramasser, stocker, éliminer…

À peu près 307 fois le poids de la nouvelle passerelle d'Hazebrouck, **c'est trop !**

On a des solutions pour réduire nos déchets ?

Oui, agir tous ensemble au quotidien !

La CCFI instaure dès janvier 2023
la redevance incitative pour réduire nos déchets et notre empreinte carbone.
Ce mode de fonctionnement sera directement lié à la production de déchets de chaque usager, comme l'eau ou l'électricité !

Infos en +

- La loi de transition énergétique (17 août 2015) fixe le déploiement du financement incitatif pour le service public des déchets à 25 millions de français en 2025.
- Population actuelle concernée : 5,6 millions d'habitants et 195 collectivités (chiffres 2019)

Source : Ademe

La redevance incitative produit du positif pour le territoire

Actuellement, le coût de service par an et par habitant s'élève à 132€, mais les collectivités en redevance incitative parviennent à réduire le volume global de leurs Ordures Ménagères résiduelles (OMr ; en bac noir uniquement) de 30% à 50% !

Les **objectifs de la CCFI** à terme sont :

- Un meilleur tri
- Une réduction de 35% des OMr

Je stocke mes déchets dans les bacs
- Je mets moins souvent mes déchets à la collecte. Même s'il circule chaque semaine, le camion s'arrête moins souvent et consomme moins de carburant, tout en collectant plus rapidement.

Mes déchets ménagers et recyclables sont moins souvent ramassés
- Le volume des bacs est étudié pour stocker les déchets plusieurs semaines.

Les conditions de travail des ripeurs sont meilleures
- Diminution des troubles musculosquelettiques, le ramassage est optimisé en leur évitant de porter et de s'abaisser pour ramasser les déchets (bacs sur roues et levés par le camion).

Toutes les infos pratiques pour la collecte de vos ordures ménagères, déchets verts, recyclables

Les calendriers des collectes

SMICTOM des Flandres

SM SIROM Flandre Nord

1 Adoptons de nouvelles habitudes

La collecte de mes bacs

- Dans mon bac noir, je jette mes ordures ménagères en sacs (en ayant pris soin d'avoir vidé l'air du sac).
- Dans mon bac jaune, je jette mes déchets « en vrac » : plus besoin de sacs ! Je peux jeter tous les emballages : plastiques, papiers et métaux.
- Je ne laisse rien dépasser de mes bacs pour la collecte des déchets : le couvercle est fermé et rien n'est déposé à côté du bac (sac ou carton)
- J'utilise mes bacs et je les sors uniquement lorsqu'ils sont pleins !
- Je rentre mon bac une fois la collecte réalisée.

2 LES P'TITES ASTUCES AU QUOTIDIEN

- J'aplatis les cartons et les bouteilles
- Je dépose en déchèterie ou point d'apport volontaire
- Je laisse les suremballages en magasin
- Je participe à des ateliers réduction des déchets*

*Pour vous inscrire, rendez-vous dans votre mairie.

3 J'adopte une démarche anti-gaspi'

- ☑ Je réutilise mes contenants pour faire mes courses.
- ☑ Je répare les objets du quotidien plutôt que les jeter.
- ☑ Je privilégie les achats de «seconde main».
- ☑ J'installe un composteur d'extérieur et/ou d'intérieur.

4 La facturation de la redevance incitative en 2023

+ d'infos

- ☑ Vous êtes actuellement mensualisé pour votre impôt foncier ? Votre échéancier 2023 pourra changer suite à la suppression de la TEOM ! Retrouvez toutes les explications sur le site internet de la CCFI
- ☑ Au 1er trimestre 2023, je reçois une facture indicative qui correspond au nombre de fois où j'ai sorti mes bacs CCFI durant le second semestre 2022. RIEN A PAYER !
- ☑ Été 2023, je reçois et je règle la 1ère facture en redevance incitative.

Des questions sur la gestion des déchets dans les 50 communes ?

La redevance incitative → la CCFI

- Renseignements explications REOMi
- Facturation, paiement, tarifs...
- Problème de bac (perte, casse)
- Changement dans le foyer (déménagement, naissance, décès)

03 74 54 00 80

dechets@cc-flandreinterieure.fr

cc-flandreinterieure.fr / rubrique Transition éco

@CCFlandreInterieure

La collecte et le traitement des ordures ménagères → les syndicats

- Collecte et traitement des déchets - Calendriers
- Achat de composteurs : composteur de jardin de 445 à 1100 L ou composteur de cuisine (bokashi) de 20 L ; en vente à tarif préférentiel : de 30 à 40 €
- Fonctionnement des déchèteries
- Politique Prévention des déchets - Ambassadeurs du tri

SMICTOM des Flandres
03 59 68 40 06
smictomdesflandres.fr

SM SIROM Flandre Nord
03 28 20 22 10
sm-sirom-flandre-nord.fr

Réduction des déchets - Art vectoriel image@Freepik

commune de STEENWERCK

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE À COMPTER DU 1ER JANVIER 2023

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	9H-12H / 13H30-17H
MERCREDI	MATIN : FERMÉ / 13H30-17H
SAMEDI	9H-12H

LES HORAIRES ÉVOLUENT : OUVERTURE TOUS LES JOURS JUSQUE 12H ET 17H (FERMÉ MERCREDI MATIN).

commune de STEENWERCK

Calendrier 2023 Ramassages Ordures Ménagères et Déchets Recyclables

Récapitulatif des modalités de collecte à compter du 1er janvier 2023 :

- 12 levées par an pour chaque bac collecteur
- Les bacs avec couvercles entrouverts ne seront pas collectés
- Les sacs placés à côté des bacs ne seront pas ramassés
- Pour les déchets recyclables, ils doivent être directement mis dans le bac collecteur, sans sacs

JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

FÉVRIER

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

MARS

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

MAI

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUIN

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Les pastilles jaunes : jours de collecte pour les déchets recyclables (mardis semaines impaires)

Les pastilles grises : jours de collecte pour les ordures ménagères (vendredis)

ASTUCE : une petite croix sur les jours où vous avez mis votre bac (jaune et/ou gris) - 12 levées par an par bac

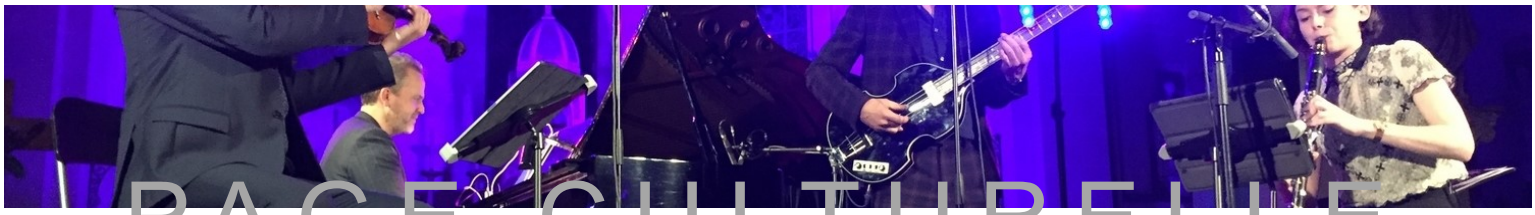

PAGE CULTURELLE

Rappel : une **SOUSCRIPTION PUBLIQUE** permet à chacun d'apporter sa contribution aux travaux de restauration engagés début mars 2022.
Rdv sur le site de la **Fondation du Patrimoine** : https://www.fondation-patrimoine.org/
pour effectuer votre don en ligne.
Des bulletins de souscription sont également disponibles en Mairie et à l'église.
Réduction fiscale de 66% du montant du don !
C'est le moment de le faire pour l'exercice fiscal 2022 !

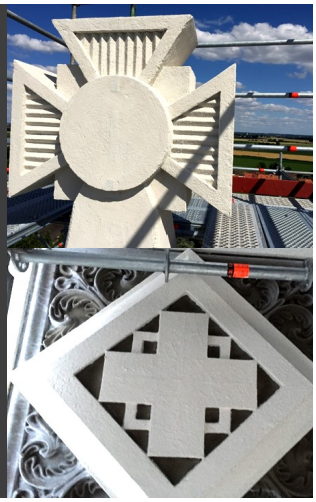

▪ Résidence La Roulotte Ruche ▪ Appel à participation ▪

La compagnie lilloise La Roulotte Ruche s'installe en résidence pendant une semaine à Steenwerck afin de poursuivre la création de son nouveau spectacle Parquet Sauvage.

Et elle a besoin de vous !

Parquet Sauvage est un **spectacle participatif dans lequel le public est invité à danser en groupe sur la musique d'une réjouissante fanfare aux consonances folk**.

Autour des **3 ateliers** organisés les **24/25/26 janvier 2023**, ils invitent des volontaires pour les aider à tester des idées, à les sélectionner, à les améliorer pour arriver à la création finale, et trouver ensemble la manière d'emmener le public dans un bal festif et improvisé.

Venez en famille ou entre amis avec l'envie de passer un bon moment, l'envie d'entendre de la musique originale, l'envie de se mettre en mouvement que vous soyez amateur/trice de danse ou non ! Vous pouvez vous inscrire sur l'un des 3 jours ou sur les 3.

La semaine se terminera par une restitution, une sorte d'avant-première du spectacle le vendredi 27 janvier à 19h au Musée de la vie Rurale où nous serons ravis de vous retrouver !

PRESENTATION DE PARQUET SAUVAGE
https://laroulotteruche.org/parquet-sauvage/

Présentation en vidéo de la création / Interview au Centre des Arts de la Rue de Ath
https://www.youtube.com/watch?v=oTR75uUGuvw

ATELIERS DANSE :
Mardi 24 janvier 18h30>20h
Mercredi 25 janvier 17h>18h30
Jeudi 26 janvier 18h30>20h
Gratuit, ouvert à tous (danseurs ou non),
Info et résa: 06.76.06.51.83
ou atelierdanse.stk@gmail.com
Salle de danse, rue du mortier 59181 Steenwerck

BAL PARQUET SAUVAGE :
Vendredi 27 janvier 2023 19h>20h au Musée de la vie rurale Steenwerck
Gratuit, ouvert à tous (danseurs ou non)
Info et résa: 03 28 50 33 80 ou contact@musee-steenwerck.com
49 rue du Musée 59181 Steenwerck

210 ANS !

L'harmonie Municipale de Steenwerck a fêté ses 210 ans d'existence cette année 2022 !

Nous avons pu profiter de sa maestria à deux reprises récemment : d'abord lors de son **Ciné-Concert de Gala du 29 octobre** dernier en la Salle de Sport et ensuite à l'occasion de **l'Audition de la Ste Cécile** durant la messe à l'église Saint-Jean-Baptiste ! Bravo à tous les musiciens et aux professeurs de l'Ecole de Musique pour leur travail et la qualité de leurs prestations. Bravo à leur Chef, **Sébastien Vignals** et à **Maryline Leroux,** la Présidente de l'association la plus ancienne de Steenwerck,.

L'orchestre d'harmonie est souvent présent à de nombreuses manifestations festives, commémoratives, artistiques ou autres dont elle sait si bien rehausser la tenue. De cette fidélité et de cette longévité, tous les steenwerckois lui sont reconnaissants et lui souhaitent un 210ème anniversaire joyeux et confiant en l'avenir.

Le Ciné-Concert du 29 octobre a permis à un large public de se replonger dans des univers bien typés de grandes références cinématographiques.

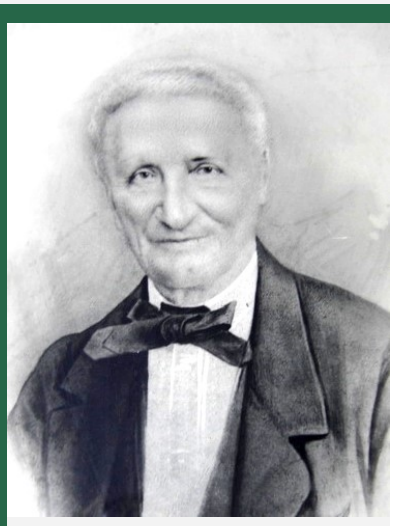

L'harmonie Municipale de Steenwerck a été créée en **1812** par M. Dominique Delaval, président fondateur. A cette époque, on l'appelait « Société de Musique de Steenwerck »

L'Harmonie Municipale de Steenwerck en 1962 lors du 150ème anniversaire.
Sont présents au premier plan M. Maurice Declercq, maire de Steenwerck et M. Émile Delettrez, ancien président de l'Harmonie.

7 musiciens ont été distingués lors de la Ste Cécile :

Florent INGELAERE : Breloque argentée pour 5 ans de présence

Paul SECCHI : Breloque argentée pour 5 ans de présence

Marie-Océane GRATIEN : Breloque dorée pour 10 ans de présence

Pierre DESCAMPS : Breloque dorée pour 10 ans de présence

Alizée GRATIEN : Médaille d'Honneur pour 15 ans de présence

Monique LEURS : Médaille d'Honneur Bronze pour 20 ans de présence

Hervé HASBROUCK : Médaille Dorée pour 40 ans de présence

Voici une photo de 1881. Après la démission de Dominique Delaval en 1872, se succédèrent à la présidence de l'Harmonie Henri, puis Dominique Plouvier. Puis, entre 1882 et 1911 Simon Walle, Louis Plouvier et Pierre Dutrie.

Lors du 100ème anniversaire en 1912, la municipalité accepte officiellement le statut d'Harmonie Municipale aux musiciens de Steenwerck.

En 1903, l'éclairage de la salle de répétition est modifié. L'usage des lampes à pétrole est aboli et remplacé par l'éclairage électrique.

La pochette du vinyle de 1975

"Les pépites des archives"

UNE DESTRUCTION D'ARCHIVES !

PAR MORGANE MASSIN-MOTA PEREIRA

DANS NOS ARCHIVES...

Le saviez-vous ? Les fonds d'archives de la commune de Steenwerck ne sont pas complets ! En effet, à la suite de la Première Guerre Mondiale, une grande partie des archives a été détruite et/ou dérobée par les Allemands.

Steenwerck entre 1915 et 1920 - **Collection H.Declercq** - *La gare bombardée* (disponible sur le site internet de la commune)

Steenwerck entre 1915 et 1920 - **Collection Yves Vangraefscheppe** - *Route de Nieppe, Maisons bombardées* (disponible sur le site internet de la commune)

DÉCOUVERTE D'UN INVENTAIRE

Lors des premières opérations de tri et d'élimination effectuées au sein des fonds d'archives de la commune, un document unique et important a été retrouvé : l'inventaire des archives qui auraient été détruites à la suite de la Première Guerre mondiale !

Ce document date de 1923 et montre une variété de documents manquants.

Ci-joint l'inventaire réalisé en 1923 des archives détruites par les Allemands en 1918.

L'IMPACT ACTUEL

En plus de constituer une perte culturelle, ces documents sont une perte patrimoniale et informationnelle importante.

En effet, une petite partie de l'histoire de la commune manque à ce jour, bien que nous disposons d'autres éléments.

De plus, certaines de ces archives avaient leur utilité dans le fonctionnement actuel de la mairie : certains services peuvent se retrouver impactés face à des demandes généalogiques ou cadastrales !

A NOTER

Un fonds d'archives a été restitué à la commune en 1929 par les autorités Allemandes.

Ce fonds a été, par la suite, déposé aux Archives Départementales du Nord et est consultable sous les côtes E 2707 à E 2787.

Enfin, des contributions foncières datant de la fin du XVIIIème siècle ont aussi été déposées et enregistrées sous la côte J 1372.

Petit point sur la consultation des archives...

Suite à un retard, la deuxième opération de transfert n'a pas encore eu lieu... Les archives seront de nouveau consultables à la fin du mois de Novembre sur rendez-vous !

Commune de STEENWERCK

Liste des archives appartenant à la commune de Steenwerck et ayant été détruites par les Allemands en 1918

Nature des archives	Valeur 1914
Un plan cadastral	4.000
Collection de livres de lois, décrets, journaux officiels, recueil des actes de la Préfecture de 1789 à nos jours	6.000
Dictionnaire des communes	50
Plan des routes et sentiers de la commune	2.000
Registre d'inventaire des archives	300
Atlas de cartes routières et de nivellement du département et des départements limitrophes	200
Répertoire des actes administratifs	60
263 actes de concessions au cimetière	1315
Un plan de la commune	100
Liste de recensement des jeunes gens de 1870 à ce jour	960
Une carte de l'arbre de la liberté	150
150 livres brochés	450
Total	15.585

Steenwerck le 6 juin 1923.

Le Maire,

MAIRIE DE STEENWERCK

Pour rappel, cette archive est consultable en mairie sur rendez-vous !

ECOLE JEAN MONNET

Les classes de Cycle 2 et Cycle 3 de notre école sont inscrites au **dispositif « Ecole et cinéma »**. L'objectif poursuivi est de faire découvrir le cinéma aux écoliers par le visionnement en salle d'oeuvres de notre patrimoine. Le 15 novembre, les 4 classes se sont rendues au cinéma "Le Flandria" de Bailleul pour découvrir le film d'animation "Une vie de chat".

Au cours de l'année, les CM1/ CM2 iront rendre visite aux résidents de la **maison de retraite de Steenwerck**.L'objectif est de **créer du lien** entre les générations par la réalisation d'activités communes. En novembre, enfants et résidents ont partagé un après-midi jeux de société

Dirigée et animée par Monsieur Coudeville, une chorale est mise en place cette année pour les élèves du cycle 2 . Chaque lundi après-midi les élèves apprennent de jolis chants . Quel plaisir de les écouter !

Inscriptions à partir de 2 ans !
Sur rendez-vous :
ecole.jeanmonnet.steenwerck@laposte.net

La Feuille du Tilleul en Automne …

Après avoir nettoyé les abords de l'école en septembre, l'école a poursuivi son travail de solidarité et d'écologie en participant une année de plus à l'opération « Les bouchons d'Amour »…

Noé a gagné un sac rempli de cadeaux …

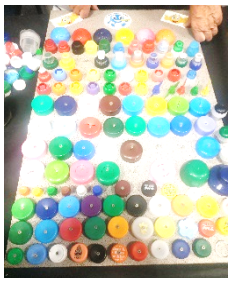

Puis est venu le temps pour L'école Du Tilleul de se parer aux couleurs de Noël…

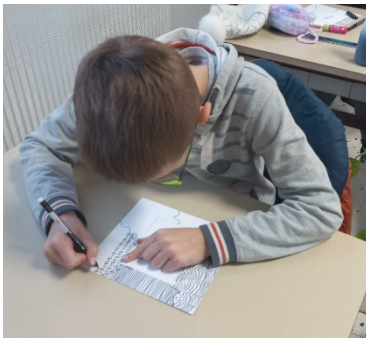

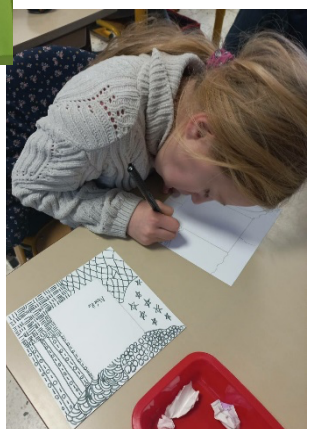

Et pour clôturer ce premier trimestre, le dernier jour, le Père Noël Passera à l'école pour distribuer les cadeaux offerts par l'APE

Inscription à l'école du Tilleul: 03 74 81 00 60

Mail : ce.0592296a@ac-lille.fr

Quoi de neuf à l'école Saint-Joseph ?

*Les **inscriptions des enfants nés en 2021** ont commencé, pensez à prendre RDV au **03 28 49 95 92***

Au mois de novembre, les enfants des classes maternelles sont allés au forum des sciences de Villeneuve d'Ascq pour participer à des ateliers sur le sommeil.

SPECTACLE DE NOEL

Les enfants ont aidé Nicolas à retrouver les objets de Noël mystérieusement aspirés par un étrange tuyau…

VOLLEY A L'ECOLE

Depuis le 18 novembre et jusqu'aux vacances de Noël, les élèves ont la chance d'avoir un intervenant en volley.

Tous les élèves de l'école sont allés admirer l'exposition de crèches à l'église St Jean-Baptiste.

Le mardi 6 décembre, **Saint-Nicolas** a fait la surprise de passer, avec son âne Anatole, à l'école Saint-joseph. Il a rapporté des friandises pour tous les élèves. En échange, certains enfants ont offert des carottes à Anatole !

www.stjosephsteenwerck.fr

JEUNESSE

STEENWERCK

RAPPEL

Il n'y a pas d'Accueils de Loisirs
aux vacances de Noël.

Profitez-en pour passer de belles fêtes
en famille avec vos petits lutins !

Suivez-nous sur le groupe FACEBOOK - Accueils de Loisirs de STEENWERCK

commune de
STEENWERCK

Tarifs périscolaires 2023

(à compter du 1er janvier)

GARDERIE

Jean Monnet / Tilleul

QF	0 à 700 (hors LEA)	701 à 1000	1000 et +
Tarif à la 1/2 heure	0.65€	0.85€	0.95€

Pénalités de retard

premier 1/4 d'heure 2€ - deuxième 1/4 d'heure 3€

L.É.A

Aide aux Loisirs Equitables Accessibles

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf
du Nord

QF Bénéficiaires CAF du Nord	0 à 369	370 à 499	500 à 700
Tarif à la 1/2 heure	0.12€	0.22€	0.30€

ÉTUDE

Jean Monnet / Tilleul

QF	0 à 700	701 à 1000	1000 et +
1 heure	1.55€	1.85€	2.10€

CANTINE

Jean Monnet/ Tilleul / St Joseph

QF	0 à 700	701 à 1000	1000 et +	Repas non réservé
Le repas	0.90€	1.00€	3.90€	5.50€

commune de STEENWERCK

Tarifs Accueils de Loisirs 2023

STEENWERCK

GARDERIE

QF	0 à 700 (hors LEA)	701 à 1000	1000 et +
Tarif à la 1/2 heure	0.65€	0.85€	0.95€

Pénalités de retard

premier 1/4 d'heure 2€ - deuxième 1/4 d'heure 3€

L.É.A

Aide aux Loisirs Equitables Accessibles

ALLOCATIONS FAMILIALES Caf du Nord

QF Bénéficiaires CAF du Nord	0 à 369	370 à 499	500 à 700
Tarif à la 1/2 heure	0.12€	0.22€	0.30€

ACCUEIL DE LOISIRS

Tarif / jour / enfant

Forfait semaine

QF	0 à 700	701 à 1000	1000 et +	Extras-muros
Maternel et élémentaire	5.25€	5.95€	6.30€	8.40€
Ado	5.25€	7.95€	8.35€	12.00€

Pénalité inscription tardive

10€ par inscription

L.É.A

Aide aux Loisirs Equitables Accessibles

ALLOCATIONS FAMILIALES Caf du Nord

QF Bénéficiaires CAF du Nord	0 à 369	370 à 499	500 à 700
Tarif/jour /enfant	1.62€	2.92€	3.90€

commune de STEENWERCK

Tarifs Accueils de Loisirs 2023

STEENWERCK

*30% de remise à compter du 3ème enfant

*Les enfants extra-muros scolarisés ou gardés par une assistante maternelle agréée à Steenwerck bénéficient des tarifs "ville"

*A compter de 3 jours d'absence consécutifs sur présentation d'un certificat médical, la facturation des jours d'absence sera effectuée sur la base de 1€

CANTINE

Le tarif à 1€ ne s'applique pas pendant les vacances

QF	0 à 700	701 à 1000	1000 et +	Repas non réservé
Le repas	3.10€	3.60€	3.90€	5.50€

CAMPING ÉTÉ

2 jours /1 nuit Maternel	3 jours / 2 nuits Élémentaire	5 jours / 4 nuits Ado
9.75€	19.50€	39€

Merci à toutes les familles de fournir leur numéro d'allocataire CAF ainsi qu'un justificatif de leur Quotient Familial avant le 31 janvier 2023

Par mail : enfance-jeunesse@steenwerck.fr

(en cas de non réception, le tarif le plus élevé sera appliqué)

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR

Un défi, un espoir pour la vie

Monsieur, Madame,

Avec la fin de l'année qui arrive et après avoir bien œuvrer pendant toute l'année 2022, l'association « Un défi, un espoir pour la vie » et le 36 rue du Musée, va prendre ses quartiers d'hiver pour une pause bien méritée, pour reprendre à la mi-mars et être au taquet pour nos manifestations 2023.

Attention dernier délai 15 Janvier 2023 pour ramener vos piles usagées au 36 rue du Musée. Pour la collecte des pots à confitures, bouteilles ou même des lots celle-ci reprendra début mars. Nous vous remercions de mettre celle-ci bien au chaud chez vous en pensant à nous lors de la reprise en mars.

Nous pouvons déjà vous annoncer que l'année 2022 est très satisfaisante et ceci bien entendu grâce à vous et toutes les personnes qui sont là à chacune de nos demandes.

L'annonce de la somme totale reversée au Téléthon vous sera communiquée dès que possible.

Encore un grand merci a vous tous, nous vous souhaitons de passer de joyeuse fête de fin d'année.

Les membres et bénévoles de l'association.

LES HISTOIRES D'UN SOIR REVIENNENT...

Tous les premiers vendredis de février à juin, l'association ***« Conte à tous vents »*** accueille **les Histoires d'un Soir** au **Musée de La Vie Rurale** de Steenwerck. Proposé par la Fédération des Foyers Ruraux Nord-Pas de Calais, le spectacle est une scène ouverte aux conteurs amateurs ou professionnels. L'entrée est libre : il suffit d'apporter 350 "scrounches": quelque chose à boire ,à grignoter, à partager après le spectacle**. Trois à cinq conteurs et conteuses vous mettent l'eau à la bouche. On vous y attend pour vivre d'étonnants moments de partage, de chaleur, d'émotions, de rires.. Pour oublier le quotidien...Prenez date :

La première: ***le vendredi 03 février*** *puis le* ***vendredi 03 mars,*** *le* ***vendredi 07 avril,*** *le* ***vendredi 06 mai et*** *la dernière:* ***le vendredi 02 juin 2023***

Entrée gratuite. Pour adultes et adolescents.
Au Musée de La Vie Rurale **à 20h30 précises**, dans l'estaminet.

<u>**Ces spectacles se tiendront en fonction des conditions sanitaires appliquées à ces dates</u>

L'Association "**Conte à Tous Vents**" (CATV) tiendra son Assemblée Générale le **vendredi 20 janvier 2023** à la Maison Decanter à 19h.
Elle est ouverte à tous ceux qui ont envie de donner un petit coup de main, de temps en temps. On recrute !
Bienvenue aux bénévoles ! tél 03 28 44 03 32
contact par mails :"conteatousvents @gmail.com" ou "jeanpierrebar@free.fr"

Musée de la Vie Rurale

LES SPECTACLES (ça se passe près de chez vous...)

DIMANCHE 8 JANVIER 2023 à 16h
CONCERT DE LA GALETTE
Duo Qui sifflote s'implique

Pour commencer l'année en musique et en bonne humeur le Musée de la Vie Rurale de Steenwerck organise le concert de la galette, concert folk à l'issue duquel les spectateurs se retrouvent autour de la galette (délicieuse) pour se découvrir rois ou reines d'un soir. **Sur réservation uniquement au 03 28 50 33 80 ou musee.steenwerck@wanadoo.fr**
Tarif 15 € concert + galette + boisson.

Qui sifflote s'implique est un duo chant accordéon composé de Louise Barboteau au chant et au pandeiro, et de Rémi Hochedez à l'accordéon et au chant. "Qui sifflote s'implique" c'est avant tout du chant, un accordéon, un tambourin. Un duo qui promène ses petites folies et sa bonne humeur d'une scène à un appartement, d'un cirque à une prison, d'un théâtre à un coin de rue, d'un festival à une fête de la saucisse...

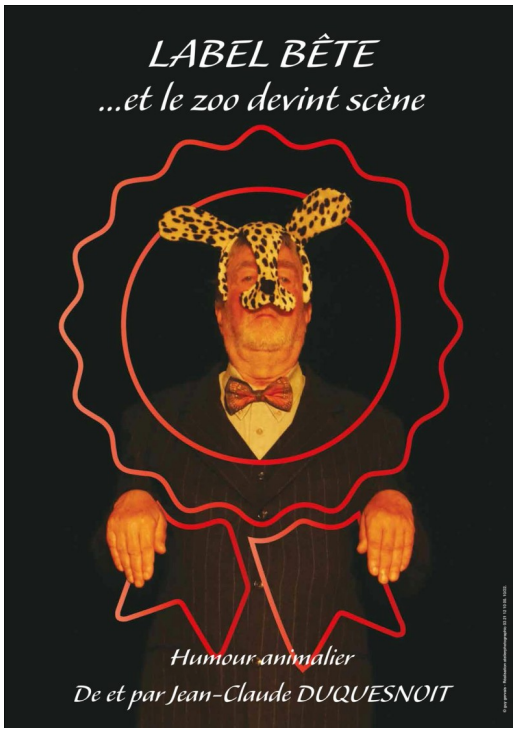

Dimanche 22 janvier 2022 à 16h : humour
Jean-Claude DUQUESNOIT : Label bête

« Label Bête », Une heure quinze d'humour surréaliste et poétique. Un spectacle enlevé, percutant, malicieux. Un délire verbal affreusement drôle. Un prétexte pour se jouer des mots jusqu'à en tirer l'humoristique moelle. On s'éclate et on en redemande.

10€ Sur réservation uniquement
places illimitées.
03 28 50 33 80
ou musee.steenwerck@wanadoo.fr

---

www.musee-steenwerck.com

Musée de la Vie Rurale

LES SPECTACLES (ça se passe près de chez vous...)

Les musiciens et danseurs de la Compagnie la Roulotte ruche vous invitent à leur résidence de création !

En partenariat avec la CCFI et la commune de Steenwerck.

Ateliers danse

Mardi 24 janvier 18h30>20h
Mercredi 25 janvier 17h>18h30
Jeudi 26 janvier 18h30>20h

Gratuit, ouvert à tous (danseurs ou non),
Info et résa: 06.76.06.51.83 ou atelierdanse.stk@gmail.com
Salle de danse, rue du mortier 59181 Steenweerck

Bal Parquet Sauvage

Vendredi 27 janvier 2023 19h>20h
au Musée de la vie rurale Steenwerck

Gratuit, ouvert à tous
Résa: 03 28 50 33 80 ou contact@musee-steenwerck.com
49 rue du Musée 59181 Steenwerck

Samedi 4 février de 18h à 24h : FLANDER ROOM
Soirée musiques actuelles proposée par Radio Flandres

Radio Flandres, c'est votre nouvelle aventure radiophonique créée lors du 1er confinement. Elle a pour but de vous faire découvrir le territoire, le patrimoine et la culture Flamande par le biais de la musique et d'évènements musicaux.
10€ Sur réservation. Petite restauration sur place.

https://fr-fr.facebook.com/LaRadioDesFlandres/

Histoires sous la couette
Soirée Saint Valentin avec Bernadette et Ernest FOUGNIES

Des histoires espiègles (voire carrément coquines) à l'occasion de la Saint-Valentin ? Si vous trouvez ça déplacé, cette soirée n'est pas pour vous, désolés... pour les autres, rendez-vous au Musée

Samedi 11 février à 20h30

Public à partir de 15 ans, (c'est vous qui voyez)
10€ avec un filtre d'amour offert.
distribution : Bernadette & Ernest Fougnies, Emmanuel François, Philippe Lebrun
Sur réservation au 03 28 50 33 80

---

www.musee-steenwerck.com

La médiathèque de Steenwerck-Bourg…

Toute l'équipe de bénévoles vous présente leurs meilleurs vœux !

Bonnes lectures à tous , petits et grands !

En ce mois de novembre , une nouvelle animation « Albums et instruments d'éveil musical » a été proposée aux élèves des différentes classes et au R.P.E. (relais petite enfance) avec les assistantes maternelles .

Les plus petits ont bien aimé : « Le petit chasseur de bruits » et ont pu manipuler les différents instruments pour un joli concert improvisé …

Permanences à la médiathèque de Steenwerck Bourg :

- Le mercredi de 16h à 17h30
- Le samedi de 14h à 15h30
- Le dimanche de 10h30 à 11h30

Pour rappel , la carte d'abonnement est valable sur tout le réseau : La Serpentine soit 14 médiathèques dont

Steenwerck-Bourg , La Croix du Bac , Bailleul , Nieppe , Le Doulieu …)

La Serpentine : https://www.mediathequesenflandre.fr

Médiathèque Croix du Bac

Réseau de la Serpentine

Heures d'ouverture : mardi de 13h30 à 20h / dimanche 10h à 12h30

mail : mediatheque-croixdubac@orange.fr / tel : 03 28 40 97 84

Site https://mediathequecroixdubac.com

Samedi 21 janvier à partir de 18h : « histoires de monstres »

Balade lecture dans différents endroits de la médiathèque // Surprise ! Surprise !

Soirée soupe et jeux de société en famille

les Nuits de la lecture, organisées depuis 2022 par le Centre national du livre (CNL), reviennent du 19 au 22 janvier 2023 pour une 7e édition autour du thème de la peur

Collecte de Produits de première nécessité destinés aux personnes sans-abri.

Liste de produits: dentifrice, brosses à dent, gel douche, shampooing, serviettes/tampons hygié-niques, gel hydro, masques, cotons tiges…… Gants, chaussettes, bonnets, cache-nez etc…

Les jeunes de l'atelier MI-CK et la maison pour tous de la Gorgue organisent la ***distribution le jeudi 22 décembre 2022*** sur le parvis de l'église St Maurice à Lille de 18h à 21h

La médiathèque est un des points de collecte

Vous êtes cordialement invité(e)s à

l'Assemblée Générale

de notre association qui se déroulera à la médiathèque

le samedi 4 février 2023 à 14h

Avec le groupe
AVIS DE TEMPETE
à partir de 20h

11
MARS
2023

BAL FOLK

ANCIENNE SALLE DES SPORTS
DE STEENWERCK

ENTRÉE 5 € • GRATUIT - DE 12 ANS
PETITE RESTAURATION SUR PLACE

commune de
STEENWERCK

APE
Association des
Parents d'Elèves
Ecole Jean Monnet

Retrouvez-nous sur Facebook Ape Jean Monnet

L'année 2023 arrive à grand pas …

Préparez-vous pour les 100km !

Ouverture des inscriptions

Depuis quelques mois déjà nous travaillons activement à l'élaboration de l'édition 2023. Nous sommes ravis de vous annoncer que les inscriptions débuteront cette année le **17 décembre.**

C'est le cadeau de Noel parfait pour tous ceux qui songent déjà à user leurs baskets dans notre beau village les **17 et 18 mai** prochains. N'hésitez pas à glisser l'idée à l'oreille du Père Noel, il pourrait mettre au pied du sapin quelques inscriptions pour ceux ayant été sages toute l'année.

Le numérus clausus a été cette année fixé à 1000 pour la course du soir et 600 pour la course du matin alors ne tardez pas.

Présentation des vœux

Les vœux accompagnés de leur traditionnelle galette seront présentés le **vendredi 6 janvier à 19h** à la maison Decanter. Nous espérons vous voir nombreux pour partager ce moment de convivialité. Ce sera l'occasion pour nous de vous présenter les grandes lignes de cette édition 2023 qui s'annonce riche en surprise.

En attendant de vous retrouver, nous vous souhaitons à tous de très belles fêtes de fin d'année.

L'équipe des 100 km de Steenwerck

Club poterie
Terr ' happy

Premier marché de Noël

Pendant deux mois, les membres du club de poterie Steenwerckois ont préparé le marché de Noël ! De nombreux objets ont été réalisés pour le plaisir de tous !

Nous remercions l'association du marché de Noël pour l'organisation de ce magnifique évènement ! Nous remercions également, la commune de Steenwerck pour son aide logistique !

Joyeuses fêtes de fin d'année à tous !

Calendrier des fêtes 2023

JANVIER	JANVIER	JANVIER	JANVIER	JANVIER
Vendredi 6	Samedi 7	Samedi 14	Dimanche 15	Dimanche 15
Vœux des 100 km *Maison Decanter*	**AG Pétanque Club Steenwerckoise** *Hangar Dutrie*	**Vœux de la Municipalité** *Salle des Sports*	**Don du Sang** *Salle St Joseph*	**Carboflip 5** *Maison du Temps Libre*

JANVIER	JANVIER	FEVRIER	FEVRIER	FEVRIER
Vendredi 20	Samedi 28	Vendredi 3	Lundi 6	Jeudi 16
AG Conte à Tous Vents *Maison Decanter*	**AG la Roue Libre** *Maison du Temps Libre*	**Histoire d'un Soir** *Musée de la Vie Rurale*	**AG Harmonie** *Maison Decanter*	**AG AFN** *Mairie*

MARS	MARS	MARS	MARS	MARS
Vendredi 3	Vendredi 10	Samedi 11	Dimanche 12	Samedi 18
Histoire d'un Soir *Musée de la Vie Rurale*	**Récital** **piano à quatre mains** **Duo ClairObscur** *Eglise Croix du Bac*	**Bal Folk** **APE Jean Monnet** *Salle des Sports*	**Don du Sang** *Salle St Joseph*	**Soirée Flamande Vonchelle** *Maison du Temps Libre*

MARS	MARS	MARS	MARS	AVRIL
Dimanche 19	Samedi 25	Samedi 25	Samedi 25	Samedi 1
Fin de la guerre d'Algérie *Mairie*	**Opération Village Propre** (ramassage déchets) *Steenwerck*	**Concours de cartes** **Un Défi Un Espoir Pour la Vie** *Salle des Sports*	**Carnaval** **Ecole du Tilleul** *Maison du Temps Libre*	**Soirée** **APEL St Joseph** *Salle des Sports*

AVRIL	AVRIL	AVRIL	AVRIL	AVRIL
Dimanche 2	Vendredi 7	Vendredi 7	Mardi 25	Vendredi 28
Soldats du Feu *Musée de la Vie Rurale*	**Soirée Rock à Steenwerck** *Maison du Temps Libre*	**Histoire d'un Soir** *Musée de la Vie Rurale*	**Anzac Day**	**Réunion Bénévoles 100 km** *Maison Decanter*

AVRIL	MAI	MAI	MAI	MAI
Dimanche 30	Vendredi 5	Dimanche 7	Lundi 8	Lundi 8
Championnat Régional **Tir à l'arc** *Hangar Dutrie* *Salle des Sports*	**Histoire d'un Soir** *Musée de la Vie Rurale*	**Fête des métiers** *Musée de la Vie Rurale*	**Cérémonies du 8 mai**	**Brevet cyclotouriste** **La Roue Libre** *Musée de la Vie Rurale*

Calendrier des fêtes 2023

MAI	MAI	MAI	MAI	MAI
Dimanche 14	Mercredi 17	Jeudi 18	Dimanche 21	Dimanche 21
Concours de pétanque **Un Défi Un Espoir Pour la Vie** *Hangar Dutrie*	**100 km à Pied** *Salle des Sports* *Maison du Temps Libre* *Home des Jeunes - Iris*	**100 km à Pied** *Salle des Sports* *Maison du Temps Libre* *Home des Jeunes - Iris*	**Don du Sang** *Salle St Joseph*	**Flâneries Steenwerckoises** *Maison Decanter*

MAI	MAI	JUIN	JUIN	JUIN
Vendredi 26	Dimanche 28	Vendredi 2	Samedi 3	Samedi 3
Soirée des Bénévoles **100 km à pied** *Salle des sports*	**Barbecue** **Boules Pétanques et Quilles** *Hangar Dutrie*	**Histoire d'un Soir** *Musée de la Vie Rurale*	**Fête des Mères** **&** **Nouveaux arrivants**	**Gala** **Atelier Danse de Steenwerck** *Salle des Sports*

JUIN	JUIN	JUIN	JUIN	JUIN
Dimanche 4	Vendredi 9	Samedi 10	Dimanche 11	Vendredi 16
Gala **Atelier Danse de Steenwerck** *Salle des Sports*	**AG** **100 km à pied** *Mairie*	**Kermesse** **Ecole St Joseph** *Salle des Sports*	**Fête du cheval de trait** *Musée de la Vie Rurale*	**AG** **Fit In Bac** *Maison du Temps Libre*

JUIN	JUIN	JUIN	JUIN	JUIN
Samedi 17	Samedi 17	Samedi 17	Dimanche 18	Dimanche 18
Fête de la Musique *Grand Place* *Musée de la Vie Rurale*	**AG** **Judo Club** *Salle Maurice Declercq*	**Journée du Foot JSS** *Stade*	**Journée du Foot JSS** *Stade*	**Kermesse** **Ecole Jean Monnet** *Salle des Sports*

JUIN	JUIN	JUIN	JUILLET	JUILLET
Samedi 24	Dimanche 25	Vendredi 30	Samedi 1	Dimanche 2
Kermesse **Ecole du Tilleul** *Maison du Temps Libre*	**AG** **Basket Club** *Maison Decanter*	**Soirée** **Rock à Steenwerck** *Maison du Temps Libre*	**Fête de l'Ecole de Musique** *Maison Decanter*	**Fête du jeu** *Musée de la Vie Rurale*

JUILLET	JUILLET	AOUT	AOUT	SEPTEMBRE
Jeudi 13	Dimanche 16	Dimanche 13	Jeudi 31	Vendredi 1
Fête Nationale *Croix du Bac*	**Don du Sang** *Salle St Joseph*	**Fête des produits du terroir** *Musée de la Vie Rurale*	**Les Baladins du Miroir et l'Infini Théâtre** *Chapiteau Espace Dutrie*	**Les Baladins du Miroir et l'Infini Théâtre** *Chapiteau Espace Dutrie*

Calendrier des fêtes 2023

SEPTEMBRE	SEPTEMBRE	SEPTEMBRE	SEPTEMBRE	SEPTEMBRE
Samedi 2	Dimanche 10	Vendredi 15	Samedi 16	Dimanche 17
Forum des associations *Musée de la Vie Rurale*	**Fête de la paille** *Musée de la Vie Rurale*	**Ducasse de la Croix du Bac**	**Ducasse de la Croix du Bac**	**Ducasse de la Croix du Bac**

SEPTEMBRE	SEPTEMBRE	SEPTEMBRE	SEPTEMBRE	OCTOBRE
Dimanche 17	Samedi 23	Dimanche 24	Dimanche 24	Dimanche 1
Don du Sang *Salle St Joseph*	**Défilé de Géants 45 ans de Totor** *Steenwerck*	**Brocante** *Steenwerck*	**Fête des Allumoirs Géants de Steenwerck**	**Banquet des Aînés** *Salons de la Prairie*

OCTOBRE	OCTOBRE	OCTOBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE
Dimanche 1	Samedi 7	Samedi 14	Samedi 28	Samedi 4
Fête des saveurs *Musée de la Vie Rurale*	**Trophée pétanque Alain Briche** *Hangar Dutrie*	**Loto Un Défi Un Espoir Pour la Vie** *Salle des Sports*	**Concert d'Automne Harmonie Municipale** *Salle des Sports*	**Bivouac Militaire 14 - 18** *Musée de la Vie Rurale*

NOVEMBRE	NOVEMBRE	NOVEMBRE	NOVEMBRE	NOVEMBRE
Dimanche 5	Samedi 11	Dimanche 12	Dimanche 12	Dimanche 19
Bivouac Militaire 14 - 18 *Musée de la Vie Rurale*	**Cérémonies Armistice de 1918**	**Don du Sang** *Salle St Joseph*	**Brevet VTT et marche La Roue Libre** *Salle des Sports*	**Audition Ste Cécile Harmonie Municipale** *Salle des Sports Eglise St Jean Baptiste*

NOVEMBRE	DECEMBRE	DECEMBRE	DECEMBRE	DECEMBRE
Samedi 25	Samedi 2	Mardi 5	Samedi 9	Samedi 9
Bal Folk Vonchelle *Maison du Temps Libre*	**TELETHON Un Défi Un Espoir Pour la Vie** *Salle des Sports*	**Hommage aux morts Guerre d'Algérie**	**Marché de Noël Ecole du Tilleul** *Maison du Temps Libre*	**Marché De Noël** *Grand Place*

DECEMBRE	DECEMBRE	DECEMBRE	DECEMBRE
Dimanche 10	Dimanche 10	Vendredi 15	Dimanche 17
Marché De Noël *Grand Place*	**Foire des collectionneurs** *Salle des Sports*	**Soirée Rock à Steenwerck** *Maison du Temps Libre*	**Carol Service Chorale Paroissiale** *Eglise St Jean Baptiste*

Danse, fanfare, musique...Venez participer à la création du bal *Parquet sauvage*

Résidence de la Roulotte Ruche

Les musiciens et danseurs de la Compagnie la Roulotte ruche vous invite à leur résidence de création !

En partenariat avec la CCFI et la commune de Steenwerck.

Ateliers danse

Mardi 24 janvier 18h30>20h
Mercredi 25 janvier 17h>18h30
Jeudi 26 janvier 18h30>20h

Gratuit, ouvert à tous (danseurs ou non),
Info et résa: 06.76.06.51.83 ou atelierdanse.stk@gmail.com
Salle de danse, rue du mortier 59181 Steenweerck

Bal Parquet Sauvage

Vendredi 27 janvier 2023 19h>20h
au Musée de la vie rurale Steenwerck

Gratuit, ouvert à tous (danseurs ou non),
Info et résa: 03 28 50 33 80 ou contact@musee-steenwerck.com
49 rue du Musée 59181 Steenwerck

Nord le Département est là → · CCFI Communauté de Communes Flandre Intérieure · commune de STEENWERCK · La Roulotte Ruche · Musée de la Vie Rurale STEENWERCK